



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 24 Mars 2010

Date de la convocation 17 Mars 2010	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des fêtes Cabrières
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, M.GARCIA Alain, M.MONTAGNÉ Thierry, BRIGNAC : M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc, M.SÉGURA René, M.BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, Mme FLOUROU Jocelyne, CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFÉ Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, M.SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, M.GALTIER René, M.BARON Bernard, M.MARTINEZ Antoine, Mme CAZALET Claude, M.DIDELET Serge, Mme MILAN Andrée, FONTES : M.BRUN Olivier, M.BAISSE Robert, Mme MIRET Christiane, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL-MONNIER Chantal, MERIFONS : M.VIALA Daniel, M.OLLIER Pierre, MOUREZE : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves, NEBIAN : M.BARDEAU Francis, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M.SOTO Bernard, M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.LOPEZ Daniel, M.QUEROL Jean-François, M.LEBREAU Jean-Jacques, PERET : M.BILHAC Christian, M.MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël, SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, M.RIGAUD Christian, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, Mlle VALENTINI Martine, VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric, M.ORMIÈRES Jean-Louis.</p> <p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>Mme CAER Michèle à M.SATGER Jean-Noël, M.JURQUET Henri à M.CAZORLA Alain, M.REVEL Claude à M.SEGURA René, M.DRUART David à M.BARDEAU Francis.</p>		

Objet : Affectation des subventions 2010

Monsieur LACROIX informe les membres du conseil communautaire que dans le cadre du Budget Primitif 2010 et pour soutenir l'action des différentes structures œuvrant dans les domaines de compétences de la Communauté de Communes du Clermontais, il est proposé l'affectation des subventions de fonctionnement telles que décrites dans le tableau ci-dessous :

TOURISME – APN – VTT		1.000
€		
Base de loisirs de plein air	Journée sport nature et santé	1.000 €
ENVIRONNEMENT – AGENDA 21		8.000
€		
Demain la Terre	Itined	4.000 €
Deng'dildibee	Le tri en vacances aussi	2.000 €
Les Bacchanales de Mourèze	Mourèze fait son cirque	2.000 €
ECONOMIE – VITICULTURE – OLEICULTURE		
25.000 €		
ARCA	Fête du vin primeur	500 €
L'Estabel en fête	Fête du vin primeur	4.000 €
Groupement Images du Salagou	Expo photo cave	500 €
Les vigneron paulhanais	Nuit du vin	4.000 €
Confrérie Saint Hippolyte	Fête du Rosé	4.000 €
Défense de l'oléiculture	Olivettes et Huile de Noël	4.000 €
AOC des terroirs Clermontais	Soirée des vins	4.000 €
Canet Animation	Nuit des vins	4.000 €
ECONOMIE – ANIMATION LOCALE		
6.000 €		
ACAP	Foire des couleurs	4.000 €
Clermont Plein Cœur	Salon du Bâtiment	2.000 €
CULTURE		
1.000 €		
Club archéologique de Montagnac	Saint Bézard	1.000 €
DIVERS		
10.000 €		
Amicale du personnel de la CCC	Animations, sorties	10.000 €
TOTAL		51.000 €

En conséquence, Monsieur LACROIX propose au Conseil de bien vouloir décider de l'octroi des subventions de fonctionnement, telles que décrites dans le tableau ci dessus, dire que les subventions seront versées sous réserve de la signature d'une convention à intervenir avec les structures bénéficiaires.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, oui l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré

A L'UNANIMITÉ

DECIDE DE l'affectation des subventions de fonctionnement pour soutenir l'action des différentes structures œuvrant dans les domaines de compétences de la Communauté de Communes du Clermontais pour l'année 2010, telles que décrites dans le tableau ci-dessus.

DIT que les subventions seront versées sous réserve de la signature d'une convention à intervenir avec les structures bénéficiaires.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA.